

Pour des conditions de travail convenables dans l'agriculture

PETITION au Conseil d'Etat vaudois

Les salarié-e-s agricoles du canton de Vaud travaillent dur, sous la pluie comme sous le soleil, pour produire des aliments de qualité, indispensables à notre bien-être ! Ils et elles sont par contre soumises à de conditions de travail très pénibles et dommageable à leur santé qu'on pourrait appeler d'une autre époque ! Afin de mieux les protéger, les soussignées et soussignés demandent au Conseil d'Etat du canton de Vaud d'agir selon les principes de la souveraineté alimentaire et :

- D'approuver un nouveau contrat type de travail contraignant avec un salaire minimum de 3'500.- et une durée de travail hebdomadaire de 45 heures
- D'introduire un programme de formation permettant une reconnaissance des acquis des travailleurs par une classification salariale
- D'intervenir au niveau fédéral pour l'harmonisation en Suisse des conditions de travail dans l'agriculture et la soumission du secteur de l'agriculture à la Loi fédérale sur le Travail
- De veiller à ce que la production agricole soit mieux rémunérée afin de permettre des conditions sociales équitables pour tous les acteurs et toutes les actrices de la filière

Nom et Prénom	Adresse	Signature

A renvoyer au plus vite à votre syndicat